

Qualorg : une action pilote pour la gestion des biodéchets

- programme européen pour la qualité de la valorisation organique des biodéchets -

La valorisation des déchets constitue un axe majeur de l'action européenne en matière d'environnement. Avec la directive de 1991, de nombreuses mesures ont été mises en œuvre dans cette perspective avec tout d'abord les emballages. Depuis 1997, l'accent porte sur le recyclage des déchets biodégradables – ou biodéchets – qui représentent la moitié de la poubelle des Européens. Le programme Qualorg pour la qualité de la valorisation organique des biodéchets est une initiative de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Il a été retenu comme action pilote s'inscrivant dans le cadre européen du programme Life environnement. La conduite et la réussite de Qualorg reposent sur l'engagement de tous les acteurs et, en particulier, des sites choisis en Allemagne et en France.

Neuf sites pilotes

Diverses par leur population, leur situation, leur environnement, leur histoire en matière de gestion des déchets, neuf collectivités – une en Allemagne et huit en France (voir tableau page suivante) – se sont engagées dans le programme Qualorg.

Du rural à l'urbain, des débutants et des pionniers

Les sites pilotes participant à Qualorg illustrent une diversité de situation où bon nombre de collectivités peuvent se reconnaître. Certains sont urbains comme Béziers ou le département Böblingen, près de Stuttgart, alors que d'autres sont majoritairement ruraux, comme la Communauté de communes de la vallée de l'Oise ; ils peuvent connaître de fortes variations saisonnières de population ; ils peuvent être regroupés sous différents types de structure – SIVOM de Bapaume, SIRTOM du Laonnois, District Sud Bassin, SITCOM côte sud des Landes, Communauté d'agglomération d'Agen - ; ils peuvent avoir une expérience confirmée de la collecte sélective et du compostage des biodéchets à l'instar de Böblingen, de Bapaume ou de Niort, ou commencer en s'appuyant sur les possibilités offertes par le programme Qualorg. Les neuf sites retenus ont quelque chose à transmettre aux élus et aux techniciens, où qu'ils se trouvent, en France ou en Allemagne.

Un réseau d'informations et d'échange d'expériences

Créer une dynamique de réseau pour construire ensemble : telle est l'une des motivations majeures de l'adhésion de ces sites à Qualorg. Secteur récent pour les collectivités, où les acteurs les plus « anciens » ont à peine dix ans, la collecte sélective et le traitement des biodéchets – fondés sur une démarche qualité, avec ses règles et sa méthode – appellent l'échange entre tous les acteurs. Expérience, informations, bonnes pratiques, mais aussi difficultés de mise en œuvre et résolution des divers problèmes rencontrés à chaque étape de la démarche : c'est une nécessité de se concerter, et plus encore lorsqu'on innove.

Les trois valeurs de Qualorg

Concertation, transparence et confiance sont les trois valeurs clés du programme Qualorg. Elles doivent être présentes en permanence à l'esprit de tous les acteurs.

La concertation

Elle consiste à réunir autour d'une table tous les acteurs impliqués au niveau local, à tous les échelons de responsabilité : de l'habitant qui trie ses déchets ménagers, à l'agriculteur qui va utiliser l'amendement, en passant par les élus, les responsables des services techniques,

de la communication et les représentants d'associations de quartiers ou de consommateurs. Le cadre par excellence de cette concertation suivie, même si elle ne s'y limite pas, c'est le Comité de Décision Local (CDL)(voir encart ci-dessous) institué par Qualorg sur chaque site pilote. Une autre dimension de cette concertation prend forme au travers des réflexions, des questions et des réponses qui vont transiter par le réseau composé des différents sites pilotes engagés sur la même voie.

La transparence

L'échange permanent qu'instaure la concertation au sein du Comité de Décision Local permet la transparence de l'information et des interventions. C'est la condition essentielle pour que chacun se sente coresponsable de l'ensemble de la filière. Ici, communication et éducation jouent un rôle déterminant, en particulier grâce aux acteurs de terrain que sont les ambassadeurs de tri et les rippeurs. L'ADEME, pour sa part, propose aussi des outils et des formations pour le suivi des indicateurs du bon fonctionnement de l'opération. La transparence, c'est enfin disposer d'instruments de mesure et d'évaluation tant pour informer sur l'opération que pour échanger avec les autres sites partenaires en parlant le même langage.

La confiance

Elle résulte de la concertation et de la transparence dont saura faire preuve l'ensemble des acteurs aux niveaux local, national et européen. Cette confiance trouvera son expression dans le référentiel de qualité que chacun contribuera à définir en fonction des demandes des utilisateurs de composts et de leurs clients. Cette confiance est la meilleure garantie de pérennisation et de possibilité d'extension du programme.

Comité de Décision Local (CDL)

Présidé par un élu de la collectivité, il regroupe, selon les spécificités de chaque site :

- des représentants des habitants,
- des élus et des techniciens de la collectivité,
- des représentants des utilisateurs de compost (agriculteurs, formulateurs d'amendements pour jardinerie, espaces verts des collectivités, particuliers),
- des prescripteurs (chambres d'agriculture, coopératives, industries agroalimentaires, grande distribution),
- des représentants d'associations de consommateurs.

Le secrétariat du CDL est assuré par le responsable régional de l'ADEME en charge de Qualorg.

Les neuf sites pilotes

Site	Population totale de la collectivité	Tonnage globale de la collecte (t/an)	Déchets verts (t/an)	Biodéchets ciblés	Contact collectivité	Contact ADEME
Agen (Lot-et-Garonne)	59 892 habitants 1 commune	35 000	6 000	Restes alimentaires, papiers souillés.	Jean-Yves Caron Communauté d'Agglomération d'Agen Tél. : 05 53 66 61 47 Fax : 05 56 69 68 60	Eric Buffo ADEME Aquitaine Tél. : 05 56 08 78 79 Fax : 05 56 02 09 02 eric.buffo@ademe.fr
Béziers (Hérault)	70 996 habitants 1 commune	31 000	2 820 en 1999	Déchets verts, restes alimentaires, papiers souillés, épiluchures.	Catherine Ménivale Ville de Béziers, Service Environnement Tél. : 04 67 36 71 35 Fax : 04 67 36 76 60	Frédéric Guillot ADEME Languedoc-Roussillon Tél. : 04 67 99 89 62 Fax : 04 67 64 30 89 frederic.guillot@ademe.fr
Böblingen (Allemagne)	360 756 habitants 26 communes	80 400	54 400	Tous fermentescibles de cuisine et déchets de jardin.	Rudy Sendersky Département du Böblingen Tél. : 00 49 70 31 66 32 93 Fax : 00 49 70 31 66 32 47	Jean Michel Sidaine AWIPLAN Tél. : 00 49 71 50 95 44 15 Fax : 00 49 71 50 95 44 10
Vallée de l'Oise (Oise)	30 000 habitants 65 communes	8 000	2 500	Papiers et restes alimentaires de viandes et de poissons, épiluchures, légumes.	Jean-Claude Duriez Communauté de communes de la vallée de l'Oise Tél. : 03 23 66 86 91 Fax : 03 23 66 86 99	Sophie Rouat-Hache ADEME Picardie Tél. : 03 22 45 18 90 Fax : 03 22 45 19 47 ademe.picardie@ademe.fr
Niort (Deux-Sèvres)	59 346 habitants 1 commune	29 900	2 500	Restes de repas, épiluchures, cartonnettes, déchets de jardin.	Jean-Gabriel Hernandez Ville de Niort Tél. : 05 49 32 34 70 Fax : 05 49 32 34 15	Lionel Poitevin/ Gilles Bertocini ADEME Poitou-Charentes Tél. : 05 49 50 12 12 Fax : 05 49 41 61 11 lionel.poitevin@ademe.fr
Côte sud des Landes (Landes)	137 000 habitants 347 000 habitants population saisonnière	67 200	38 500	Biodéchets d'origine végétale exclusivement.	Thierry Bergeroo SITCOM de la côte sud des Landes Tél. : 05 58 72 03 94 Fax : 05 58 72 47 57	Alain Besançon ADEME Aquitaine Tél. : 05 56 08 78 79 Fax : 05 56 02 09 02 alain.besancon@ademe.fr
Laonnois (Aisne)	46 911 habitants 66 communes	18 000	950	Biodéchets des ménages, cartonnettes et papiers souillés.	Nicolas Aveline SIRTOM du Laonnois Tél. : 03 23 26 80 00 Fax : 03 23 26 80 01 nicolas-aveline@wanadoo.fr	Sophie Rouat-Hache ADEME Picardie Tél. : 03 22 45 18 90 Fax : 03 22 45 19 47 ademe.picardie@ademe.fr
Bapaume (Pas-de-Calais)	23 667 habitants 56 communes	15 935 dont 4 300 en apport volontaire et déchetterie	694 en 1999	Déchets de cuisine, de jardin, papier et carton.	Isabelle Corbeaux SIVOM de la région de Bapaume Tél. : 03 21 48 14 61 Fax : 03 21 48 14 61	Agnès Jacques ADEME Nord-Pas-de-Calais Tél. : 03 27 95 71 90 Fax : 03 27 95 89 71
District sud bassin (Gironde)	55 000 150 000 en été 4 communes	31 500	6 700	Marc et filtres de café et de thé, papiers souillés, petits déchets de jardin.	Lila Hadad District Sud Bassin Tél. : 05 56 22 33 44 Fax : 05 56 22 33 49	Alain Besançon ADEME Aquitaine Tél. : 05 56 08 78 79 Fax : 05 56 02 09 02 alain.besancon@ademe.fr

Chacun de ces sites est présenté sur deux pages dans la brochure de l'ADEME « Qualorg, un engagement pour neuf sites pilotes », 36 pages, à commander auprès de l'ADEME, 2 square La Fayette, BP 406, 49004 Angers (réf. 3799, gratuit).

Autres documents publiés par l'ADEME sur le même thème :

- Qualorg info n°2, la lettre semestrielle du programme Qualorg, octobre 2000, gratuit, réf. 3747 ;
- La valorisation des biodéchets en France, Paris, mai 2000, 1^{er} édition, gratuit, réf. 3570 ;
- Le compostage des déchets organiques des ménages en Allemagne, état de l'Art et retours d'expériences, Paris, ADEME éditions, octobre 1999, 180 F, réf. 3181.

Le projet Qualorg est piloté par l'ADEME. Pour tout renseignement complémentaires contactez :

Chef de projet : Marianne Bloquel
Tél. : 02 41 20 41 67, fax : 02 41 20 42 00
marianne.bloquel@ademe.fr

Qualité : Jean-Paul Dupuy
Tél. : 02 41 20 41 78, fax : 02 41 20 42 00
jean-paul.dupuy@ademe.fr

Coordination stratégique / formation : Nicolas Noyon
Tél. : 02 41 20 41 65, fax : 02 41 20 42 00
nicolas.noyon@ademe.fr

Communication : Sylvie Cogneau
Tél. : 02 41 20 42 51, fax : 02 41 20 41 98
sylvie.cogneau@ademe.fr